

CICE : Pour la CFE-CGC, le pari n'est pas gagnant !

PP 31 30/09/2016

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr

Le CICE, mis en place à partir de 2013 et intégré depuis au pacte de responsabilité, est « la » mesure économique phare du quinquennat actuel. Avec une prise en charge par le budget de l'Etat d'une partie des coût salariaux des entreprises à hauteur de près de 20 Milliards d'euros par an, le « Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi » devait permettre aux entreprises d'améliorer leur compétitivité et donc d'augmenter leur activité et de créer des emplois.

Dans un contexte de climat pré-électoral, le rapport 2016 du Comité de suivi du CICE était très attendu. Et ce, d'autant plus que pour la première fois ce rapport présente une analyse approfondie de l'impact du CICE sur l'économie sur la période 2013-2014.

Le premier constat, plutôt attendu, est l'impact direct du CICE sur l'augmentation des marges des entreprises. Plus inquiétant, le CICE s'avère ne pas avoir eu « **d'effet observable sur l'investissement, la R&D et les exportations** ». La CFE-CGC avait pourtant averti dès la mise en place du dispositif : « **La réussite du CICE dépendra en grande partie de l'affectation des marges par les entreprises. Sans un investissement massif en recherche et développement et dans l'innovation, la montée en gamme de nos produits restera un vœu pieux et nous serons rapidement confrontés aux mêmes problèmes de compétitivité coût** ». Enfin, **l'effet sur l'emploi, objectif premier du CICE, s'avère à ce stade très faible.**

La CFE-CGC constate donc, qu'en l'état actuel des éléments présentés, le pari du CICE est loin d'être gagnant et que ce résultat était malheureusement parfaitement prévisible.

Cela confirme notre analyse que le dispositif, par sa trop grande généralité, n'a pas pris assez en compte les faiblesses de notre économie. Le déficit persistant du commerce extérieur nécessite la mise en place de mesures favorables à la compétitivité des secteurs exportateurs.

Les relations insuffisamment coopératives entre grands donneurs d'ordre et le tissu des ETI/PME sous-traitantes pénalisent l'irrigation du dispositif dans de nombreuses petites entreprises et génèrent des effets d'aubaine aussi coûteux qu'inutiles.

Enfin la pression financière exercée dans beaucoup de grandes entreprises nuit à l'augmentation de l'investissement pourtant indispensable à la création d'emplois.

Ces éléments sont pourtant connus de longue date : la CFE-CGC déplore une fois de plus l'inefficacité de la politique économique suivie dont les salariés et nos collègues sans emploi sont les premières victimes.

A l'heure où de nombreux emplois sont encore menacés, et au regard des sommes considérables engagées (43 milliards d'euros depuis la création du CICE), **la CFE-CGC réitère sa demande d'un meilleur ciblage des mesures de soutien à l'économie et exige que des contreparties garantissent un retour sur investissement à la collectivité nationale.**